

UN COUPLE S'INQUIÈTE DE VIVRE SOUS UNE ANTENNE DE TÉLÉPHONIE MOBILE

Abonnés aux ondes suspectes

MONTÉLIMAR

Du haut de la chapelle des Carmes, la Vierge Marie toise leur cour. Pas le genre de voisinage qui dérange quand on s'appelle Baltazard. Plus gênant en revanche pour ce couple de retraités, la présence discrète dans ce même clocher, confinée derrière des volets, d'une antenne de téléphonie mobile installée par l'opérateur Bouygues Télécom en 2001. En toute légalité a priori mais un cadeau empoisonné pour ces riverains du Fust à Montélimar, persuadé que depuis cette date, leur santé s'est détériorée.

« Depuis 2001, nous avons des maux de tête, je me réveille en pleine nuit sans pouvoir me rendormir, avance Yves, le mari. Au début, j'ai mis ça sur le compte de la fatigue. Seulement quand je ne

travaillais pas et restais à la maison, c'était encore pire. J'ai passé un scanner, fait des analyses de sang, ils n'ont rien trouvé, mais je souffre toujours ». Sa femme Marie-Josée se plaint elle de douleurs récurrentes à la thyroïde. « Des problèmes de santé inexplicables, synthétise le couple. Et quand nous quittons notre domicile, ils disparaissent ».

« Dans 10-15 ans, ça va être une hécatombe »

Leur maison en deviendrait presque hantée : bug informatique, télécommande qui zappe toute seule. « Nous avons acheté il y a quinze ans. D'une ruine, j'ai fait une maison et trois petits appartements que je comptais louer. L'agence n'a jamais trouvé de locataire, j'ai arrêté les travaux du dernier » se desole Yves, montrant le chantier en débarras.

Les conséquences irradieraient même le plan professionnel : « Militaire à la retraite, j'ai voulu démarrer une petite activité de chauffeur de car. Ça n'allait pas du tout : j'oubliais des arrêts, j'avais des vertiges au volant. Je suis allé voir mon patron ne sachant pas dire ce que j'étais. » Fin des revenus complémentaires, Yves se contentera de la pension de militaire. Leur assurance, sollicitée en avril dernier, pour un « grave préjudice causé par la société Bouygues » n'a pas bougé. Le couple rumine depuis la vieille rengaine du pot de fer et de son compère en terre : « Pour eux, votre santé ne compte pas, il n'y a que le profit ». Marie-Josée en est convaincue : « Cela va faire comme pour l'amiante, les maladies vont surgir dans 10-15 ans. Et ça va être une hécatombe ».

F. CHABOUD

Une troisième expertise a eu lieu mercredi

Une série d'expertises a eu lieu sur le site de la chapelle des Carmes. Et les spécialistes se sont contredits. D'abord le premier avis livré par le bureau d'études CSTB, mandaté par Bouygues Télécom sur demande du maire qui avait été lui-même sollicité par les époux Baltazard. Au final, le compte-rendu concluait à l'absence de danger lié à l'antenne de téléphonie mobile. Peu satisfait du

résultat, le couple de riverains a donc payé de sa propre poche une seconde étude faite en janvier 2006 cette fois par le CRIIREM (centre de recherches et d'informations indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques). L'expert mandaté stigmatisait des « problèmes de compatibilité électromagnétique avec les appareils d'assistance médicale » et l'absence de me-

sures de prévention autour de l'antenne. Le dossier de la CRIIREM conclut même à « des effets promoteurs de cancer » de par l'exposition prolongée à plus de 1v/m. Sur ces conclusions, la famille Baltazard a sollicité à nouveau Franck Reynier pour une troisième expertise qui a eu lieu mercredi. Les résultats devraient être connus dans un mois. □

« Il n'y a absolument aucun danger »

Dans un entretien, Patrick Nicole-Williams, responsable relations extérieures, à Bouygues Télécom est formel. Les antennes de téléphonie mobile ne présentent aucun risque sanitaire.

Chapelle des Carmes, les deux contrôles réalisés ont été contradictoires (voir ci-contre). Comment cela s'explique-t-il ?

« En juillet 2003, sur demande du maire de Montélimar, nous avons effectué des mesures pour cette antenne

installée en 2001. Nous avons mandaté l'un des bureaux de contrôle de mesures du champ électromagnétique qui sont les seuls reconnus et accrédités par la Cofrac (organisme chargé de l'accréditation des laboratoires).

L'étude de la CRIIREM, je ne la commenterai pas. Simplement l'expert n'est pas accrédité par la Cofrac et les résultats qu'ils annoncent ne peuvent être comparés à ceux du bureau. »

Au delà de ces études, où en

est-on sur la dangerosité des antennes de téléphonie mobile ?

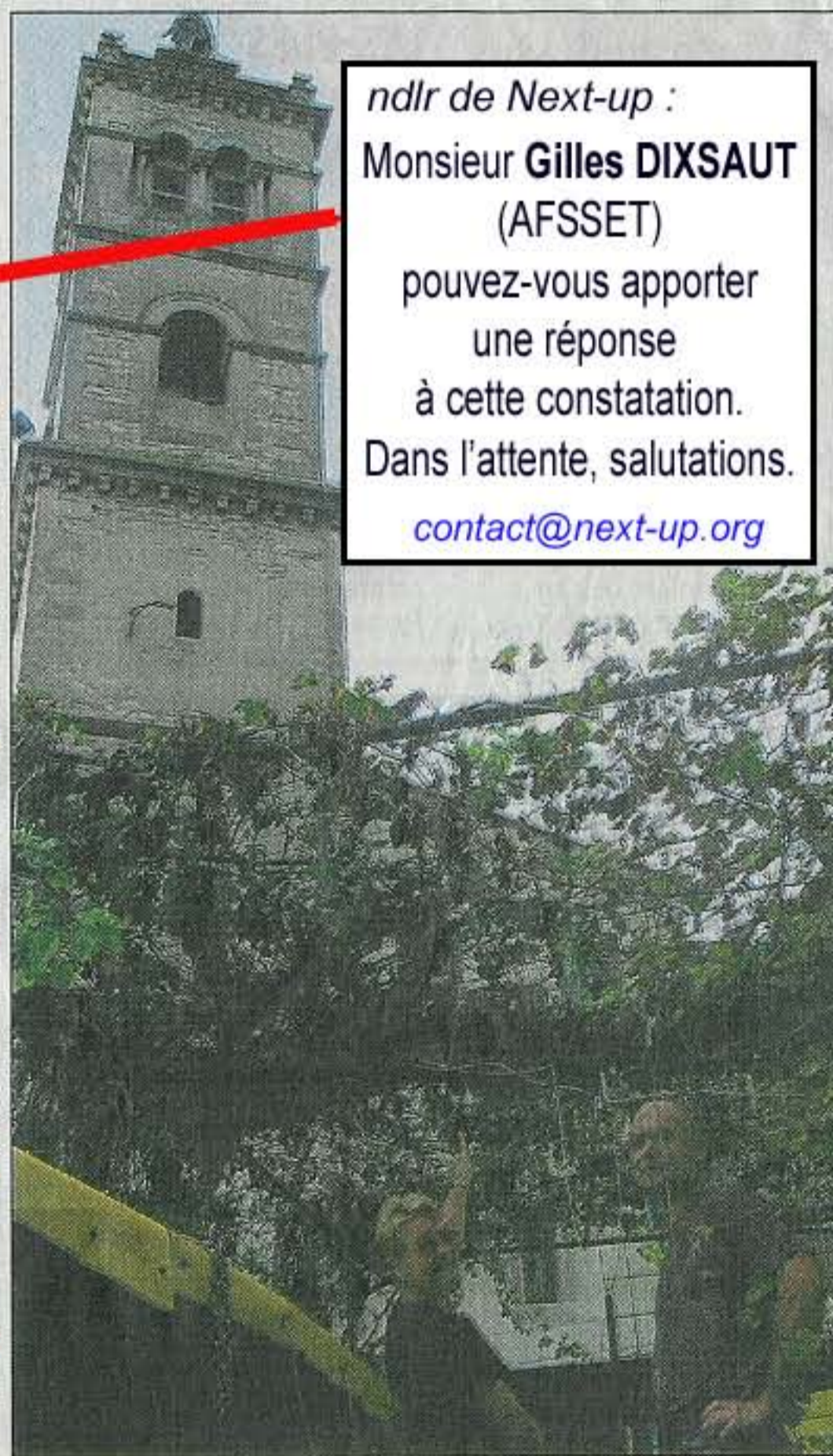
« Notre responsabilité, c'est de se conformer aux autorités scientifiques. Aujourd'hui, le plus large consensus de la communauté scientifique mondiale conclut dans la dernière enquête : "Il n'existe aucun élément scientifique probant confirmant d'éventuels effets nocifs des stations de base et des réseaux sans fil pour la santé". En revanche, c'est vrai qu'il existe encore

des doutes raisonnables sur l'usage du téléphone mobile dans de mauvaises conditions. On ne sait pas si à usage élevé cela ne pourrait pas avoir des effets. En attendant nous recommandons un usage raisonnable. Mais sur les antennes, pas de doutes à avoir. »

On les compare pourtant parfois à un micro-ondes.

« C'est incomparable : d'un côté un relais qui émet à 40 W maxi en espace libre (à 5 m on tombe déjà à 7 W) et de l'autre

750 à 800 W en milieu confiné. Par ailleurs, on induit les gens en erreur en parlant de compatibilité électromagnétique, d'interférence avec les appareils supports de vie (pace maker, pompe à insuline...). Mais il faut savoir que les normes de fabrications de ces appareils exigent d'encaisser 10 volts/mètres. Notre antenne à Montélimar par exemple tourne au maximum entre 4 à 6v/m et ne représente donc absolument pas un danger. » □



ndlr de Next-up :
Monsieur Gilles DIXSAUT (AFSSET)
 pouvez-vous apporter une réponse à cette constatation.
 Dans l'attente, salutations.
contact@next-up.org

Yves Baltazard a arrêté de travailler, sa femme se plaint de la thyroïde. Et ils comptent déménager au plus vite. Même s'ils ne l'ont jamais prouvé, ils assurent que l'antenne de téléphonie mobile placée au-dessus de leur maison a été néfaste pour leur santé.